

NANTES MÉTROPOLE

Direction des Opérateurs Publics Eau et Assainissement – Pôle Assainissement - SPANC

44 923 Nantes Cedex 9

TÉL: 02 40 95 99 09 FAX: 02 40 43 13 49

Installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Demande de validation du projet

	AOPD240	
Ce formulaire est à remplir par le pétitionnaire et <u>doit être remis directement au SPANC</u> (service public d'assainissement non collectif) de Nantes Métropole, accompagné des pièces listées ci-dessous dans le cas d'un projet faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme (PC, DT,) et dans le cas d'un projet de réhabilitation.		
Date de la demande :	N° PC/DT/ :	
Adresse du lieu de réalisation des travaux : Code postal :	Commune :	
Section et numéro de cadastre des parcelles conc	ernées par le projet :	
Propriétaire de l'immeuble :	Occupant de l'immeuble :	
Nom et prénom :	Nom et prénom :	
Adresse actuelle : Code postal : Commune :	Tél. :	
Code postal : Commune : Tél. :		
Nature du projet :		
☐ Construction neuve ☐ Extension	☐ Changement de destination	
☐ Rénovation ☐ Réhabilitation	n du dispositif d'assainissement non collectif	
Caractéristiques de l'immeuble :		
Superficie totale du terrain : m² Nature de l'immeuble (habitation, bureaux,) : Nombre de pièces principales de l'habitation (nombre de chambres et bureaux, séjour/salon): Nombre d'occupants : Destination de l'immeuble : Résidence principale Résidence secondaire Location/vente Alimentation en eau potable : Adduction publique Puits ou forage-distance/dispositif d'assainissement m		
Réalisation du projet d'assainissement no	n collectif :	
Nom du concepteur du projet d'assainissement (bureau d'études,) :		
Adresse:	Référence n° étude : Tél. :	
Code postal : Commune :	rei	
Pièces à fournir : • Une étude de sol et de définition de la filière d'assainissemel	nt non collectif (généralement réalisée, par un bureau d'études spécialisé)	
 Une étude de sol et de définition de la filière d'assainissement non collectif (généralement réalisée par un bureau d'études spécialisé). Dans le cadre d'autorisation d'urbanisme (permis de construire,), le dossier d'urbanisme, le document CERFA et les plans intérieurs de tous les niveaux en indiquant la surface habitable de chaque pièce (loi carrez) et leur usage. Dans le cas d'un rejet superficiel (fossé, réseau pluvial,), l'autorisation du propriétaire de l'exutoire envisagé et les servitudes foncières nécessaires. 		
Engagements du pétitionnaire :		
 Ne pas modifier l'installation prévue sans l'accord écrit du SPANC. Ne pas entreprendre les travaux sans l'approbation du dossier et sans avoir informé le SPANC de la date des travaux. Réaliser l'installation d'assainissement en son entier conformément la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été approuvé. Respecter l'avis émis par le SPANC sur votre projet. 		
Le pétitionnaire : Date :	Signature :	

Page réservée au SPANC

Installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

	a arr aropoortir a accarring
Dossier n°:	non collectif

Partie a remplir par le S.P.A.N.C. : points de verification	on de l'étude		
Caractéristiques du terrain et de son environnement :			
Présence d'un captage d'eau à moins de 35 m (puits ou forage) Est-il destiné à la consommation humaine ? Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Projet dans un périmètre de protection de captage d'eau potable			
Aptitude du sol à l'épandage Bonne Moyenne Traces d'hydromorphie ou nappe à faible profondeur :	□ Faible □ Non □ NR		
Si oui, distance par rapport au terrain naturel :			
Présence d'un substratum rocheux à faible profondeur :	□ Oui □ Non □ NR		
Si oui, distance par rapport au terrain naturel : Les eaux usées et les eaux pluviales sont-elles traitées séparement ?	□ Oui □ Non □ NR		
Définition de la filière :			
Dispositif de prétraitement : • Dispositif : • Le volume de prétraitement est-il suffisant ? • Une ventilation haute est-elle prévue ? : Sur les équipements sanitaires En aval du prétraitement : Dispositif de traitement : • Dispositif : • Le dispositif est-il adapté aux contraintes du sol ? • Dimensionnement adapté à la construction • Étanchéité prévue : • Pente : 2 à 4 % entre sortie des effluents et fosse : 0,5 % minimum entre fosse et traitement :	Volume : Oui Non :		
Pompe de relevage en sortie du traitement :	□ Oui □ Non		
Implantation de la filière :			
Respect des distances : (* distances conseillées) • 35 m des puits, sources,utilisés pour la consommation humaine • 3m* de toute végétation à fort enracinement • 3m* des limites de propriétés • 5 m* de l'immeuble Passage de véhicule/parking : Oui Non NR			
Evacuation des eaux traitées :			
Exutoire (sous-sol, fossé privé, busage, etc.) : Le pétitionnaire possède-t-il les autorisations nécessaires ? (autorisation de rejet en milieu superficiel, servitudes, dérogation préfectorale si rejet par puits d'infiltration) Oui Non			
Avis du contrôleur du service public d'assainissement	non collectif:		
☐ Avis favorable ☐ Avis favorable avec Commentaires : voir avis SPANC Le contrôleur du SPANC : Nom : ☐ Date :	réserves \square Avis défavorable Signature :		
NR : Non Renseigné			